

DOC. DE LA SESSION No 18

établissement serait pour le canal lui-même. Il fut déclaré que tout son commerce avec l'Atlantique passerait par les huit premières écluses, et que, comme les approvisionnements pour la population et pour les besoins du commerce de bois, qui seraient requis pendant des années, devaient être pris en grande partie du voisinage des lacs Ontario et Erié, le trafic du canal s'en trouverait fortement augmenté. M. Hobhouse fit valoir le fait que les bénéfices découlant d'opérations faites sur une petite échelle seraient confinés au voisinage immédiat sur l'Outaouais, tandis qu'une entreprise de grandes dimensions serait à l'avantage du Canada entier et de la mère-patrie. Les personnes qui désireraient se renseigner sur l'histoire des autres établissements de colonisation ne sauraient faire mieux que de consulter la série C., commençant au volume 619 pour l'année 1794 en venant jusqu'à 1853, et différents volumes dans la série F.F., qui contient les rapports de M. Buchanan, qui était agent d'émigration à Québec, et qu'on trouvera facilement en recourant au catalogue. Il n'est pas hors de propos de mentionner que, d'après le rapport de M. Byham, secrétaire du bureau de l'Artillerie, le canal Rideau fut inauguré le 1^{er} septembre 1832. (Série Q., volume 384-1, page 27.)

D'après la dépêche du 15 juin de lord Aylmer, le choléra fit son apparition dans le mois de juin 1832, le premier cas, qui fut signalé par le D^r Skey, inspecteur général des hôpitaux, était celui d'un pensionnaire qu'on ne reconnut pas comme atteint de cholera, de sorte que ce ne fut que le 10 que le Dr Skey en fut informé, alors que 26 malades avaient été admis à l'hôpital des Emigrés, sur lesquels 19 étaient morts ; le jour suivant, sur un nombre total de 39 malades admis, il en mourut 30. "Aucun traitement", disait le D^r Skey, dans son rapport, "ne semblait faire la moindre impression durable dans les premiers cas ; un soulagement temporaire fut produit grâce à de très puissants agents administrés intérieurement et appliqués extérieurement, mais tous moururent et cela pendant qu'une grande variété de remèdes était essayée sur différents sujets." (Série Q., volume 202-1, page 212.) Lord Aylmer écrivit que la panique à Québec et dans les environs était générale et pénible ; que beaucoup de gens s'étaient enfuis de la ville, ce qui était un soulagement, celle-ci étant trop encombrée ; que les mesures sanitaires nécessaires avaient été adoptées ; qu'un magasin avait été loué et transformé en hôpital, et des tentes plantées sur les plaines d'Abraham, en nombre suffisant pour loger 500 personnes qui consentiraient à en profiter, pour éviter d'être confinées aux parties les plus peuplées et les moins aérées de la ville. A part les décès dans les hôpitaux, plusieurs eurent lieu dans les demeures privées, mais le gouvernement ne fit pas rapport du nombre de ces dernières. Ecrivant de la caserne des *Horse Guards* le 11 août, FitzRoy Somerset (plus tard lord Raglan) apprit à M. Hay qu'il avait reçu de Montréal une lettre privée et ne portant pas de date, donnant lieu de craindre que le choléra avait fait de cruels ravages dans le 15^{me} régiment en garnison à Montréal. Soit que le correspondant privé fut mal informé, soit que les officiers répugnassent à donner des renseignements sur l'attaque, toujours est-il qu'il n'en est fait aucune mention dans la correspondance du régiment contenue dans le volume que nous avons ici et s'y rapportant, bien que lord Aylmer eut fait rapport de la première apparition du fléau et des premiers décès dans le régiment. Le premier cas que l'on eut dans le Haut-Canada se produisit entre Coteau-du-Lac et Prescott, et fut signalé le 5 juillet 1832 par sir John Col-